

Documentation SGEN-CFDT

tout établ.	collège	lycée
-------------	---------	-------

67 BAS-RHIN	58
--------------------	-----------

Benfeld	280	280	
Bischheim	280	280	418
Niederbronn-les-Bains	58	58	
Schiltigheim	1632		1632
Strasbourg	1581	1581	1600

68 HAUT-RHIN	21
---------------------	-----------

Buhl	45	45	
Burnhaupt-le-Haut	1620	1620	
Cernay	158		158
Colmar	100		100
Ensisheim	21	21	
Fortschwihr	110	110	
Guebwiller	21		21
Hirsingue	28	28	
Illfurth	206	206	
Kaysersberg	72	72	
Mulhouse	21	81	21
Orbey	51	51	
Saint-Louis	21		21
Volgelsheim	171	171	
Wittenheim	31	31	

ZR 67	/
--------------	---

ZR 68	/
--------------	---

POUR UNE BONNE LECTURE DES BARRES INTRA DU MOUVEMENT NATIONAL DECONCENTRE JUIN 2010

La barre est un indicateur du mouvement passé Elle n'est en rien un seuil pour le mouvement à venir (2010). C'est une photographie de ce qui s'est passé l'an dernier.

Le chiffre indiqué est la valeur du barème du collègue ayant obtenu avec le moins de points ("dernier muté") un poste dans une commune, une ZR ou un département. Il ne donne en aucun cas une indication sur le nombre de personnes mutées. Ce chiffre ne peut être connu qu'après le mouvement. En général plus le nombre d'enseignants dans une discipline est faible et plus le nombre d'établissements dans une commune, une ZR ou un département est faible, plus les variations sont importantes. L'exploitation des "barres" n'est pas une science exacte.

Quelques petits trucs :

* Les stratégies des titulaires et des stagiaires seront tout à fait différentes : titulaires de l'académie (y compris les TZR), demandez uniquement les postes ou communes ou ZR que vous souhaitez absolument obtenir; stagiaires en première affectation et entrants, demandez dans vos premiers vœux ce que vous souhaitez, mais il est indispensable d'élargir ensuite à des vœux plus réalistes, même éloignés pour éviter l'extension qui est le plus souvent catastrophique. Faites donc le maximum de vœux. Si vous utilisez vos 50 points (certains le peuvent encore), attention à votre premier vœu.

* Dans certains cas des types de vœux sont bonifiés et peuvent être recommandés : stagiaires en situation ou ex non titulaires reclassés (vœu département ou toute ZR).

* Ne vous laissez pas trop influencer par la liste des postes vacants. Les postes libérés par ceux qui ont obtenu une mutation sont plus nombreux que les postes vacants. Ces derniers s'ils sont considérés comme intéressants seront fort probablement obtenus par les forts barèmes.

Chaque situation mérite une stratégie propre: les représentants du SGEN-CFDT présents dans toutes les commissions paritaires mutations pourront l'élaborer avec vous.

Nos permanences :

du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Nos téléphones et fax :

67 : tél : 03 88 79 87 77 fax : 03 88 79 87 61

68 : tél : 03 89 31 86 66 fax : 03 89 31 86 99

Nos méls : 67@sgen.cfdt.fr

68@sgen.cfdt.fr

Notre site académique : <http://www.sgen-alsace.org>

Notre site national : www.sgen-cfdt.org

Sgen carrière, mutation : www.sgen-cfdt-plus.org

Nos adresses :

SGEN-CFDT 305, avenue de Colmar BP 935

67029 Strasbourg cedex 1

SGEN-CFDT 1, rue de Provence 68090 Mulhouse cedex

Documentation **SGEN-CFDT**

